



COMMUNIQUE DE LA CONFEDERATION CFTC

Zones touristiques internationales : une consultation dans la forme ?

Si la CFTC conçoit qu'il puisse y avoir un traitement particulier pour certaines zones atypiques (Champs-Élysées, Musée du Louvre...), elle déplore la parution des décrets d'application établissant les « zones touristiques internationales ». Outre le fait que certaines d'entre elles ne devraient pas bénéficier de ce statut, la CFTC déplore qu'aucune réponse n'ait été apportée aux trois questions de bon sens qu'elle avait posées à l'occasion de la consultation initiée avant parution de ces textes.

1) Silence sur les conséquences pour le commerce de proximité bordant les ZTI, notamment en banlieue et le contre coup mécanique sur l'emploi.

2) Silence, à la veille de COP 21, sur les conséquences environnementales des futures ouvertures. Rappelons que d'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un ménage faisant ses courses en grande surface - centres commerciaux consomme 30 fois plus d'énergie et émet 70 fois plus de CO² que le même ménage effectuant ses courses dans les commerces de proximité.

3) Silence sur les conséquences en termes de vie familiale et de réussite scolaire. Alors que l'on s'inquiète à juste titre, de voir les classes populaires et moyennes avoir de moins en moins accès aux études supérieures, quelles sont les répercussions sur le suivi scolaire des enfants dont les parents travaillent jusqu'à minuit ?

La CFTC rappelle qu'elle considère l'ouverture des commerces en nocturne et celle des grandes enseignes le dimanche, comme un vrai choix de société. Voulons-nous sauvegarder un temps où la consommation et la production sont entre parenthèses pour permettre la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle ou préférons-nous subir la dictature du profit de quelques-uns aux dépens du bien commun ?